

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-REBOUX ALFRED

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne. 26 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix...

UN ROUAGE INUTILE

Le Sénat tient absolument à donner raison à ceux qui soutiennent qu'il ne sert à rien, que c'est un rouage inutile...

Le Sénat ne veut pas mourir; ses membres savent que la plupart d'entre eux ne doivent plus espérer une élection...

La Chambre vient d'envoyer le budget au Luxembourg. Le budget doit être voté avant le 31 décembre...

La Chambre vient d'employer quarante séances environ à la discussion du compte de 1883...

On accorde au Sénat cinq jours pour faire le même travail que la Chambre...

Elle prolonge la discussion du budget très-avant dans le courant de décembre...

Elle prolonge la discussion du budget très-avant dans le courant de décembre...

Que devait faire le Sénat? Protester, s'insurger, se refuser à voter ainsi un pied levé...

Les sénateurs de la Droite, entre autres M. Bocher, ont demandé qu'on eût recours aux douzièmes provisoires...

qu'on se donnât ainsi le temps de réviser avec soin le travail indigeste de la Chambre.

M. Bocher parlait ainsi le langage de la raison, du bon sens; il montrait au Sénat ses devoirs véritables; mais il n'a pas été entendu.

Ses collègues de la majorité ont décidé qu'on discuterait le budget.

Nous sommes au 26 décembre; dans cinq jours le budget ordinaire et le budget extraordinaire seront votés.

La question de la dette flottante, qui est une question capitale, essentielle, ne sera même pas effleurée; les moyens pratiques de combler le déficit ne seront pas examinés; notre budget de 1884 ira à la diable, comme son prédécesseur.

Le Sénat avait le devoir de se refuser aux exigences de la Chambre; il avait le devoir de bien préciser que la responsabilité du désordre que les douzièmes provisoires apportent toujours dans les finances devait remonter à la Chambre, et à la Chambre seule.

Il n'a su accomplir aucun de ces deux devoirs; il a prouvé sa complète inutilité; il a donné raison à ceux qui se montrent partisans d'une Chambre unique, c'est-à-dire aux révolutionnaires.

Voilà son œuvre, elle est assurément bien louable.

PIERRE SALVAT

LES COUPABLES

Le Voltaire d'hier publiait, sous la signature de M. Ranc, un article où ce dernier accusait hautement M. Grévy d'être cause de tout ce qui s'est fait et se fera au Tong King.

Où, si on avait agi à la fin de 1882, il eût fallu moitié moins d'hommes et d'argent qu'aujourd'hui. Il y a beau jour qu'il n'y aurait plus, dans le Delta, de Pavillons-Noirs; quant aux Chinois, ils seraient restés chez eux.

Pourquoi la demande de crédit, proposée par l'amiral Jauréguiberry et acceptée par M. Duclerc, président du conseil, n'a-t-elle pas été déposée sur le bureau de la Chambre?

Pourquoi a-t-on perdu six mois? Pourquoi a-t-on laissé sans renforts le commandant Rivière? Pourquoi a-t-il fallu qu'un nouveau cabinet reprît le projet abandonné pendant six mois?

Pourquoi? M. Jules Ferry ne l'a pas dit clairement; il a gardé la discrétion imposée à un président du conseil.

Je ne suis pas, moi, tenu à la même réserve. L'histoire d'ailleurs est connue très connue; vingt fois dans la presse, ces jours derniers encore, on y a fait allusion. Le fait n'a jamais été démenti, il est indéniable. C'est M. le président de la République, M. Jules Grévy qui opposa dans le conseil des ministres qu'il présidait, un veto formel aux propositions de l'amiral Jauréguiberry.

Devant cette résistance opiniâtre, absolue, M. Duclerc ne crut pas pouvoir insister, et l'amiral Jauréguiberry, à la fois découragé et indigné, jeta au feu son projet de loi. Il n'eut qu'un tort, c'est de ne pas donner à l'instant sa démission de ministre de la marine.

Dans le Gaulois, M. de Péne commente ainsi l'article de M. Ranc:

Alors la Constitution est violée? Nous avons un César bourgeois exerçant un pouvoir personnel et irresponsable.

Le président de la République, aux termes de l'article 5 de la loi sur les pouvoirs publics, n'est responsable qu'en cas de haute trahison.

Si M. Ranc a dit vrai, le président s'est placé dans le cas de responsabilité prévu par l'article 5.

Mais, les ministres, qui ont livré la patrie au bon plaisir du président, sont-ils moins coupables que lui?

Et la majorité républicaine, certainement instruite des attentats de M. Grévy et de la complicité de ses ministres, a-t-elle fait son devoir en supportant que la Constitution fût violée, le sang de nos soldats versé, l'argent de notre épargne gaspillé?

Ministres, députés, président de la République, tous coupables -- à moins que M. Ranc n'ait menti.

On se demandait parfois ce que M. Grévy faisait à l'Élysée pour gagner ses 1,200,000 francs annuels.

--- Eh bien, il faisait tuer des Français.

On a dit souvent que M. Grévy était éhler; il aura coûté, cette année-ci, outre son traitement, les millions que le Tong-King nous enlève.

Voilà du moins ce que prétend M. Ranc.

Voilà ce qu'est M. Grévy. Voilà le gouvernement bon marché qu'on nous avait promis.

Voilà la République! M. Grévy fait volontiers grâce aux assassins. Viennent l'heure de justice, qui fera grâce, à lui et à ceux qui, lui ayant vu commettre le crime -- dénoncé par M. Ranc -- ne sont pas venus au secours de sa victime: la France?

LES IRREDENTISTES

On sait que le Parlement italien a été le théâtre d'incidents assez vifs le lendemain du jour où le prince impérial d'Allemagne avait assisté à une séance de la Chambre. Divers symptômes avaient permis de pressentir ce qui allait se passer.

Le 20 décembre était, en effet, par un hasard étrange, l'anniversaire d'Oberdanck, l'irréductible exécuté l'année dernière en Autriche.

A midi, écrit un correspondant à Rome du Salut public, on s'arrachait le numéro du journal le Fascio della Democrazia, bordé de noir, et renfermant une notice de plusieurs pièces de vers de circonstance, le portrait d'Oberdanck et la copie d'un acte notarié, constatant l'envoi à M. le comte Taffe, ministre de l'empire austro-hongrois, d'une somme de 1,280 fr., produit d'une souscription populaire à 5 centimes, somme destinée à être répartie ainsi: 1,062 fr. 40 comme remboursement de la taxe dont furent frappés naguère les villes de Milan et de Brescia, afin d'acheter les cordes qui servaient avant 1859 à flageller les femmes lombardes; 187 francs 50 pour solder le compte de l'exécution d'Oberdanck, et 30 fr. représentant les intérêts de cette somme depuis que le gouvernement autrichien a envoyé son obole en faveur des victimes d'Ischia.

Opposant, à deux heures dix, ajoute le correspondant du Salut public, la Chambre reprenait la séance interrompue mercredi, à cause de la revue, et

chacun prêtait l'oreille au discours du ministre des travaux publics, traitant la question des chemins de fer, quand soudain l'air est obscurci comme par un nuage. Des milliers de feuilles rouges, lancées d'une tribune, descendaient en tourbillonnant dans la séance; sur ces feuilles était imprimé le testament d'Oberdanck. En même temps, un cri retentit: « Vive Guillaume Odebank! Vive l'Italie! »

« Arrêtez celui qui trouble la séance! commanda aussitôt le président, M. Farini. »

Le coupable attend les agents de police les bras croisés; mais, quand on se précipite sur lui: « Ne me touchez pas, hurle-t-il, puisque je veux bien vous suivre. »

Plusieurs députés interrompent et s'écrient avec véhémence: « C'est une indignité de le maltraiter; assez! assez! »

« Conduit à la gesture de la Chambre notre individu déclare se rompre Boldrini, cordonnier; c'est de son propre mouvement qu'il a agi, sachant d'accomplir un devoir. »

« Peu à peu le calme se rétablit à Montecitorio; on prend acte des déclarations ministérielles sur les rails qui seront doublés le long des voies ferrées principales. Mais voilà que l'obscurité règne de nouveau. Cette fois, le nuage de papier descend d'une tribune réservée, toujours accompagnée du cri de: « Vive Oberdanck! » Les représentants se montrent très surpris; d'autant que le second irrédentiste tâche d'échapper aux agents qui se sont précipités sur lui. Heureusement, M. Farini sait trouver une note juste pour empêcher la séance d'être suspendue: « Prouvons, messieurs, dit-il, par notre attitude, que l'Assemblée nationale est supérieure à ces attentats qui offensent la dignité du pays et peuvent nuire à nos libérés. »

On apprend alors que le deuxième ami d'Oberdanck est un ouvrier imprimeur, très-jeune comme le premier, et membre de l'Internationale. Un quart d'heure après ces manifestations, le prince Frédéric-Guillaume apparaissait à la tribune diplomatique à côté de M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne près le Quirinal.

Mais les irrédentistes ne devaient pas borner là leurs tentatives. Durant l'après-midi, en pleine rue, on distribuait gratis le portrait d'Oberdanck, avec cette inscription composée par le poète Carducci:

GUILLAUME OBERDANK Mort saintement pour l'Italie Terreux, avertissement, reproche Aux tyrans du dehors Aux lâches de l'intérieur 20 décembre 1883.

Vers le soir, trois sociétés républicaines ont célébré, quasi publiquement, la commémoration du martyr par des discours où le roi lui-même n'a pas été épargné, et, presque au moment où le kronprinz quittait le Quirinal pour se rendre à la gare, environ 200 membres des cordes dont je parlais tout à l'heure se dirigeaient à leur tour vers le palais du roi, touchés en main, aux cris de: « Vive Oberdanck! vive l'Italie! »

Les gardes ont réussi à dissiper l'attroupement et on a opéré aussi diverses arrestations. Enfin, durant la nuit, les rues ont été jonchées de petits carrés de papier renfermant toujours le cri de: « Vive Oberdanck! » tandis que le même appel significatif se lisait à chaque pas, ce matin, sur les murs.

La plupart des journaux, sauf toutefois le journal français l'Italie, ne disent pas un mot de ces manifestations, mais le correspondant du Salut public prétend savoir, de source sûre, que l'ambassade d'Autriche a envoyé un long rapport à Vienne.

REVUE DE LA PRESSE

LE MARIAGE DE M. GAMBETTA PÈRE

Sous ce titre, le Figaro publie ce qui suit:

« Cahors, 24 décembre. « Oui, telle est la nouvelle extraordinaire, invraisemblable, abracadabrante, que j'ai apprise en arrivant au chef-lieu du Lot. »

« Mais il se peut qu'une telle nouvelle n'ait que l'importance d'un potin. Un contrecourant donc nécessaire. S'il ne s'agissait que de Pierre ou de Paul, la chose serait sans intérêt, et personne n'aurait à y mettre le nez. Le cas est bien différent quand c'est le père de l'ancien président de la Chambre qui est en jeu. A côté de la statue de son fils, il a droit à un piédestal. Aujourd'hui encore, les seconds mariages des veuves de Molière, de Napoléon I^{er}, de Talma ont leur chapitre dans l'histoire de l'humanité. Il faut que le second mariage du père de Gambetta ait le sien. »

« Je n'étais venu à Cahors que pour apprendre qu'un accueil avait été fait à celui-ci au commencement de novembre à son dernier voyage. Dernier est le mot juste. Il ne paraît pas que M. Gambetta père puisse avoir envie de revenir dans la presqu'île du Lot. Il n'y a pas été absolument bien reçu. En deux jours, il n'y a vu qu'un seul vieil ami, Du seuil des cafés et des boutiques, tout le monde le regardait. Il n'a parlé à personne. On s'est abstenu d'aller au-devant de lui. »

« C'est qu'on lui en veut ici, d'avoir d'avoir quitté la ville, ensuite d'avoir, en dépit de toutes les prières, enterré son fils loin du pays natal. On nous dit: « Cet homme-là, d'ailleurs, n'a jamais été Cadurcien. Malgré tout l'argent qu'il a gagné chez nous, il est resté Italien. Sa femme, au contraire, et ses deux enfants étaient de vrais patriotes. »

« On aime beaucoup, à Cahors, Mme Leris, qu'on appelle encore de son joli prénom de Desiderata. »

« M. Gambetta père n'est pas venu seul dans le pays illustré par son fils. Il était accompagné de celle qu'on lui donne pour fiancée, — Marie Bras, sa bonne. »

« Marie Bras, — dont le nom se prononce ici Brasse, — est une grosse brune d'environ quarante-cinq ans, masque romain, grands yeux brillants, cheveux abondants, front carré, traversé par une grosse ride creusée sans doute par le poids des vases de cuivre que les femmes d'ici se mettent sur la tête. Elle servait chez M. Gambetta avant la mort de sa première femme qui l'a remplacée près de deux ans avant de mourir. M. Gambetta l'a reprise depuis. »

« Elle est née à deux lieux de Cahors, à Arcambal, où elle a encore son père et un oncle, et quelques petites propriétés. »

« Ah! il fallait voir, nous dit-on, M. Gambetta père descendre la grande rue. Il n'a seulement pas eu un moment d'émotion quand il a aperçu le nom de son fils au coin de toutes les rues. Il y a des pères qui auraient pleuré à cette vue... »

Il faut tout dire. Il est vrai que la plus belle voie de la cité cadurcienne s'appelle boulevard Gambetta, mais, comme pour bien accentuer la différence, d'ailleurs naturelle, que l'on fait entre le père et le fils, on n'a pas manqué de mettre devant le nom de famille l'initiale du prénom. Ainsi la gloire du nom se trouve circonscrite.

« C'est au bout de ce boulevard, sur le cours Fénélon, que la ville de Cahors — sans penser peut-être à l'antibése — va élever un monument à la mémoire de Gambetta. »

« Déjà les assises sont posées. Elles ont neuf mètres sur neuf. On est en train d'apporter les pierres de taille sur lesquelles sera dressée la statue de bronze œuvre d'A. Falguière. D'après le projet, sur le socle de la statue, un immense drapeau tricolore, voilé de deuil, cache à demi les initiales R. F. A gauche, au-dessus de la première assise, un fusilier marin s'avance en tirailleuse; à droite, un autre meurt d'un coup de feu. »

« Sur la troisième assise, on lit: « A LÉON GAMBETTA Né à Cahors, le 2 avril 1838. »

« Au-dessus, sera, debout, Gambetta, de la main droite s'appuyant sur un canon, de la gauche montrant l'ennemi. A ses pieds est un soldat mort. »

« Le projet est vraiment beau. »

« Pour l'érection du monument, la ville de Cahors a ouvert une souscription nationale, absolument indépendante de celle de Paris. »

« La souscription cadurcienne s'élève en ce moment à 160,000 francs. »

« Le monument sera inauguré le 2 avril prochain, jour anniversaire de la naissance du dictateur. M. Ferry et les autres ministres ont promis, paraît-il, de se rendre à Cahors pour la cérémonie. »

« Même après sa mort, Gambetta l'em portera sur l'empire. »

« Pour l'élevation de sa statue, on sera forcé de déplacer celles des généraux Bessières et Joachim Murat, qui se feront pendant derrière lui. »

« Revenons maintenant à Marie Bras. J'ai dit qu'elle avait ses parents et de petites propriétés dans le pays. C'est pour revoir les uns et les autres qu'elle a accompagné son maître à Cahors. Ce lui-ci l'a conduite lui-même, par le joli chemin qui longe le Lot, à Arcambal, où elle a un oncle; à Bégonne, où est son père; aux Pèches où sont ses frères. »

« Si mystérieux qu'ait été le voyage qui a duré une dizaine de jours, il ne pouvait, à cause de la personnalité de l'ancien épicière, rester longtemps inconnu. »

« Il serait mélangé de consigner tous les sermons soulevés. Deux camps se sont formés. »

« L'un désapprouve M. Gambetta père. On voudrait qu'il eût plus de souci du nom de son fils. « Quand on a été le père de Léon Gambetta, on n'épouse point sa bonne. »

« On raconte avec indignation une petite histoire assez caractéristique: « Mme Gambetta, comme toutes les cadurciennes d'ailleurs, était très pieuse. Son fils lui avait donné un livre de messe. »

« Eh bien! croiriez-vous, monsieur, que ce livre, dont elle était fière et qu'elle montrait à tout le monde, M. Gambetta, au lieu de le remettre à Mme Leris, l'a donné à Marie Bras? »

« Des questions d'argent aussi ont été soulevées. M. Gambetta est très-riche. On ne voudrait pas que sa fortune pas-

FEUILLETON DU 27 DÉCEMBRE — 37 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER XIII

L'interrogatoire dura plus de deux heures. Il fut d'autant plus long et plus pénible que Mme Causson ne pouvait rien dire, ne sachant rien, et qu'on s'obstinait à lui faire avouer sa complicité dans le crime de son mari.

Elle fut stupée, lorsque le commissaire, ayant pour la dixième fois contesté qu'elle n'eût appris que le matin même le crime de Causson, elle s'écria:

— Impossible, dites-vous! Et comment l'aurais-je su? Il me le cachait, il voulait mourir sans me l'avouer!... Est-ce que vous ne comprenez pas cela? Et comment aurais-je osé le soupçonner, moi qui l'aimais, car il était si bon, si dévoué!... Oui! quel que vous en disiez et quoi qu'il ait

fait!... O Dieu! comment cela a-t-il pu arriver!... Nous étions si heureux!

Et elle peignit leur bonheur envolé, leur avenir détruit, avec une telle effusion, avec des cris si vrais, des larmes si éloquentes, que les hommes de police eux-mêmes en furent remués et que Moulégrommela entre ses dents:

— Hum! ça doit être ça!

Lui, Moulé, savait maintenant de l'affaire tout ce qu'il lui importait d'en savoir. Il prit le commissaire à part, et avec une familiarité sous laquelle perçait néanmoins une certaine déférence:

— C'est décidément un sîre, dit-il tout bas; il est temps que je file, je vous laisse.

— De quel côté allez-vous?

— Dans son pays, à Joigny. Ces hommes mal-faiteurs-là, c'est comme les lièvres, ça revient au gîte, machinalement. Il aura voulu embrasser son père, demander pardon... des bêtises!... De main je le piécera! Quant à la femme, vous n'obtiendrez rien d'elle. Elle se ferait couper en morceaux plutôt que de vous livrer la retraite de son mari. Je connais ces natures de femmes-là; c'est plus courroux que dix hommes.

Le commissaire partagea sans doute l'avis de l'agent de police: il se retira en annonçant à Mme Causson qu'elle aurait bientôt à comparaître devant le juge d'instruction.

XIV

Cependant, que devenait le fugitif? Sans autre idée que celle d'une fuite quelconque, Causson avait désigné la barrière Blanche, comme il aurait indiqué tout autre point de Paris, au hasard, pour répondre à la question du cocher. Le fiacre s'était mis à descendre la rue de la Harpe.

Enfoncé dans un coin de la voiture, Causson avait tâché d'arrêter un plan: il n'était parvenu qu'à songer de nouveau à sa femme et à son enfant, et à se lancer sur l'abacost où il les laissait.

Puis, il s'était rappelé son pays natal; il revoit son père, sa mère, sa sœur. Quel coup pour eux quand cette nouvelle leur arriverait!

Il n'y voudrait pas croire, d'abord; mais il faudrait bien se rendre à l'affreuse vérité... Le fiacre était arrivé au pont Saint-Michel.

Et Causson, poursuivant son idée, se rappelait le dernier voyage qu'il avait fait dans son pays. Il y avait près de trois ans. Il était avec sa femme et son enfant. Quelle joie alors!... Levés de grand matin, ils étaient allés prendre le bateau à vapeur, qui de la Grève, par une belle matinée... Le service ne devait pas être changé. Probablement en ce moment le bateau chauffait et était sur le point de partir.

Le fiacre avait passé la rue de la Barillerie et le pont au Change. Causson tout à coup se pencha à la portière et cria au cocher:

— Place de l'Hôtel-de-Ville! dépêchez-vous! Le cocher, ravi d'être dispensé d'une longue course, ne se le fit pas dire deux fois. Il tourna à

droite, fonctsa ses chevaux et suivit les quais.

Causson ne s'était pas trompé. Arrivé place de l'Hôtel-de-Ville, il vit le bateau qui chauffait. Il se hâta de descendre de voiture, prit un billet pour Montreaux, courut au quai, s'embarqua, et, deux minutes après, les roues de la machine battaient l'eau.

Ainsi s'exécutaient les prévisions de Moulé. Sur le pont, Causson examina la figure de ses compagnons de route; une seule lui parut suspecte, celle d'un gros monsieur qui avait l'air de le regarder curieusement en-dessous. Mais il se rassura bientôt: son crime n'était pas encore découvert; et d'ailleurs, si cet homme avait eu l'intention de lui poser la main sur le collet, il n'aurait pas attendu que le bateau fût parti.

Seul, à l'écart, il réfléchit à la détermination qu'il venait de prendre; il ne la regretta pas. Il fuyait Paris, c'était l'important. Pourquoi le chercherait-on ici plutôt que là.

Il comptait sans l'instinct de Moulé, l'agent de police.

— Et même, c'était un avantage, pensait-il, de fuir à travers des parages connus; il le trouverait sans aucunement une retraite; ses parents ne le soupçonneraient pas. La première stupeur passée, après les reproches et les gémissements, qu'on lui pardonnait qu'on le mandait, on l'aidait à se cacher, et, plus tard, à s'expatrier, dès qu'une occasion favorable se présenterait...

On arriva à Montreaux vers deux heures du soir.

Il tombait de sommeil et montrait de faire. Cependant il ne pouvait s'arrêter, il fallait qu'il continuât sa route, sans le moindre retard. Son

crime devait être connu à Paris, la police le cherchait, le télégraphe jouait dans toutes les directions...

Plusieurs patches stationnèrent sur le quai. Il demanda au conducteur de l'une d'elles s'il allait dans la direction de Joigny.

— Oui, bourgeois.

— Et vous partez? — Dans une petite demi-heure. — Vous avez une place? — A votre service.

— Bien, je la retiens.

Une demi-heure, ce n'était pas un retard, et cela lui permettait de manger un morceau.

Comme il allait s'éloigner, il vit le même gros monsieur, dont la figure lui avait paru suspecte sur le pont du bateau, s'approcher du conducteur et échanger avec lui un colloque absolument semblable au sien. Cela fit remonter ses inquiétudes. Elle redoublèrent quand le gros monsieur vint le saluer et lui dire avec un sourire aimable:

— Il paraît, monsieur, que j'aurai le plaisir de continuer ma route avec vous. Il trébuchait et tourna le dos sans oser répondre. Quel était cet homme? Pourquoi s'attachait-il à lui de la sorte? Que signifiaient ces paroles? N'y avait-il pas sous leur banalité une méchante ironie?... Et puis ce sourire!... Il était consterné. Mais il se rassura de nouveau.

C'est impossible, se dit-il; cet homme est un honnête bourgeois et non un agent de police. Oh! avais-je la tête? Allons, plus de ces sottises terribles! Un hôtel de belle apparence était sur le

quai. Il n'osa y entrer de peur de se faire remarquer. Il prit une rue étroite et sale, et, au bout de cinquante pas, rencontra une mauvaise auberge où il se fit servir le premier plat venu.

Il avait un quart d'heure devant lui. Au milieu des hasards de sa fuite, bien des heures pouvaient s'écouler avant qu'il trouvât à manger. Aussi crut-il prudent d'entrer dans une boulangerie et d'acheter un petit pain.

Puis il songea avec effroi que, non-seulement il n'avait pas de passe-port, mais encore qu'il portait ses vêtements de tous les jours; il était facile de le reconnaître sur les points de la route où son signalement était parvenu. Il acheta une blouse qu'il passa sur son paletot, et il entra chez un barbier pour faire abattre ses favoris.

Ces précautions sommaires prises, il se hâta de revenir sur le quai. On l'attendait.

Deux gendarmes allaient et venaient autour de la voiture, regardant la mine des voyageurs. Il frissonna en les apercevant. Le conducteur ne le reconnaissant pas et continuant à manœuvrer contre le retardataire.

— C'est moi, dit Causson. — Vous... allons donc.

Et, après une seconde d'examen: — En effet, je crois vous reconnaître. Mais votre barbe que vous avez fait couper, et cette blouse neuve!...

(A SUIVRE)